**TRAVAUX À EFFECTUER**

Il est important de faire une demande par écrit à la Municipalité afin d’obtenir un permis ou un certificat d’autorisation pour vos projets de construction, de rénovation, démolition ou tous autres travaux, dont notamment : construction neuve, agrandissement, bâtiment complémentaire, installation septique, puits, abattage d’arbres, déblai / remblai, galerie, patio et piscine.

**FORMULAIRES POUR OBTENTION DE PERMIS ET CERTIFICATS**

**Insérer les document PDF sur les noms de formulaires**

* Abattage d’arbre
* Agrandissement
* Bâtiment complémentaire
* Brûlage
* Captage des eaux (puits)
* Changement d’usage
* Clôture - muret – haie
* Construction neuve
* Coupe forestière
* Déblai – Remblai
* Démolition
* Déplacement d’un bâtiment
* Dérogation mineure
* Enseigne
* Galerie – patio – véranda
* Installation septique
* Lotissement
* Piscine
* Quai
* Rénovation
* Résidence de tourisme
* Stabilisation de rive
* Usage et construction temporaire

CONTACT :

**Samuel Lapierre**

*Officier municipal en bâtiment et en environnement*

[inspecteur@municipalite.huberdeau.qc.ca](mailto:inspecteur@municipalite.huberdeau.qc.ca)

(819) 681-3377 poste 5702